



Au Jeu de Mail, le Cottage Social des Flandres vient de livrer un premier programme de logements situés au-dessus du pôle santé.

Dernière étape de la rénovation urbaine du Carré de la Vieille, la construction de quatre villas urbaines va débiter.



Priorité aux **logements** dans tous les quartiers

Aux quatre coins de la ville, la municipalité travaille activement à la poursuite d'une politique de logement ambitieuse où sont associées mixité sociale et qualité de vie. Dans le cadre de la rénovation urbaine, au Jeu de Mail, au Carré de la Vieille, en Basse Ville ou au Banc Vert, comme dans le cadre de projets indépendants, au Grand Large ou demain en Citadelle, la Ville s'attache à élargir l'offre de logements en veillant à répondre aux besoins de tous, tout en respectant au mieux les aspirations de chacun. En développant le parc de logements sociaux comme en soutenant les propriétaires dans leurs efforts de rénovation, la Ville œuvre dans le même temps à l'éradication du logement indigne, renforçant ainsi l'attractivité de ses quartiers. Et ce vaste chantier dont elle fait aujourd'hui sa priorité, elle entend le conduire en lien étroit avec les conseils communaux d'une part et en associant les habitants d'autre part, au travers des ateliers de vie de quartier ou de travail urbain de proximité.

⇒ Carré de la Vieille : le plan de restructuration urbaine s'achève

C'est au Carré de la Vieille que la ville de Dunkerque a lancé dans les quartiers sud son plan de rénovation urbaine. Une opération initiale qui s'achève aujourd'hui avec la réalisation, le long du canal de Bourbourg, de 4 villas urbaines. Dans le prolongement des immeubles plots Castro, ces 4 petits immeubles ont été confiés à trois promoteurs différents. Partenord Habitat a pris en charge la construction de 2 résidences dont l'une spécifiquement dédiée aux personnes âgées, qui offriront 22 logements en location. Locatif également mais libre cette fois pour la seconde villa confiée à la Foncière de Logement qui comptera 8 appartements. Enfin, le dernier plot, propriété de la Société Régionale des Cités Jardins, complétera l'offre avec 10 appartements en accession à la propriété.

Entrepris depuis plusieurs semaines déjà, ce dernier chantier du Carré de la Vieille a débuté par des travaux d'égoutage et d'assainissement, ainsi que par la pose le long du canal d'un vaste mur de soutènement : une première phase dont l'achèvement est programmé pour la fin du premier trimestre de cette année. Quant à la construction proprement dite des villas, le dépôt des permis de construire est programmé en juin pour une livraison prévue en octobre 2010. Parallèlement, la Communauté urbaine prévoit la viabilisation de la rue des Éclusiers donnant sur les berges. Deux autres voies verront le jour dans ce périmètre pour desservir les nouveaux immeubles du quartier : la rue des Joutes Nautiques au sud et la rue des Péniches au nord. ♦

⇒ Jeu de Mail : les premiers nouveaux habitants s'installent

Entrepris depuis deux ans et demi, la rénovation urbaine du Jeu de Mail se poursuit et vient de connaître ce mois-ci la livraison des premiers logements du Cottage Social des Flandres. Située au-dessus du pôle santé dont les portes ont ouvert début novembre, c'est une première vague de 50 appartements qui a été inaugurée le 13 décembre. Sur les 25 logements mis en accession à la propriété, 9 ont trouvé acquéreurs : l'installation de ces premières familles a commencé et se prolongera jusqu'en février. Quant aux 25 autres appartements en location, 7 ont été attribués rue du Jeu de Mail, dont 2 à des familles de l'îlot de vie. Les logements de la rue des Tisserands le seront en janvier et en février. Parallèlement, le Cottage Social des Flandres termine ces jours-ci également la cons-

truction d'un second programme immobilier rue Louis Neuts : pour 12 des 16 logements qui le composent, l'entrée dans les lieux est prévue au 1^{er} février. Au rez-de-chaussée de ce second ensemble, quatre cellules commerciales accueilleront au cours du premier trimestre 2009 un tabac-presse, une orthophoniste, un médecin et une pharmacie. Dans le même temps, la réhabilitation des premiers bâtiments de Partenord Habitat se termine dans les résidences Roses, Tulipes et Violettes. Rappelons que chaque opération de rénovation a fait l'objet d'une convention passée entre le bailleur et ses locataires afin de déterminer pour chaque immeuble les domaines d'intervention. Seront également concernées par ces rénovations, les résidences Pervenches, Perce-Neige, Pivoines et Primevères. ♦

⇒ Basse Ville : l'habitat social réhabilité et reconstruit

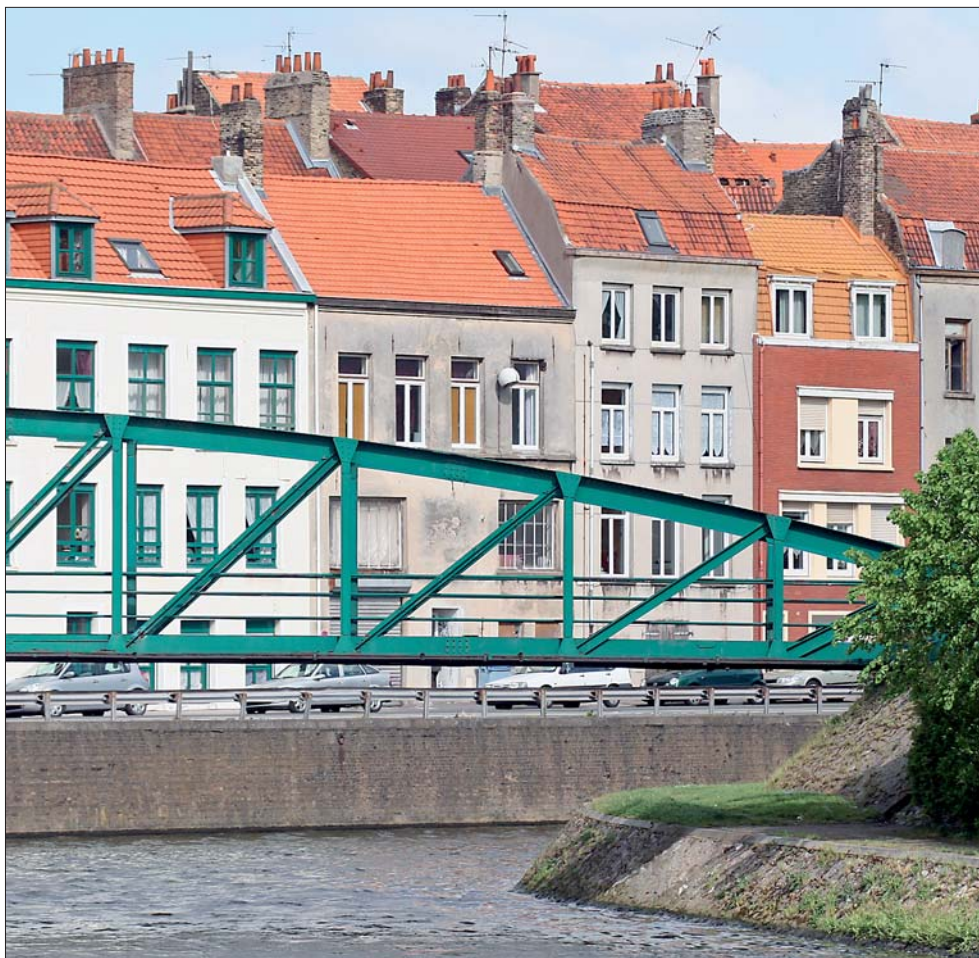
Bien engagée au Jeu de Mail, la rénovation urbaine s'étend également aux quartiers d'habitat ancien, en Basse Ville en particulier. Dans le parc public, un premier chantier s'est ouvert en novembre avec la démolition de l'îlot Saint-Matthieu/Sauvage. La Communauté urbaine, par l'intermédiaire de la Société Générale de Démolition, procède au désossement progressif d'une dizaine d'immeubles compris entre les numéros 23 et 31 rue Saint-Matthieu et aux numéros 20, 22 et 24 rue Sauvage. Cette démolition qui devrait s'achever dans les prochaines semaines a pour objectif de libérer un terrain pour la construction future, d'ici deux ans, d'une résidence de Partenord Habitat de près de 40 logements, qui permettra de compenser pour moitié la démolition en 2011 du bâtiment 5 de la résidence Saint-Charles. Il s'agit là de l'autre gros programme prévu dans le cadre de la rénovation urbaine toujours.

En parallèle, la ville de Dunkerque, la Communauté urbaine, l'ANRU, Partenord Habitat et leurs partenaires entameront également dès cette année en Basse Ville un vaste programme de réhabilitation des résidences de la Verrerie. La rénovation des 246 logements des bâtiments A, B et C portera sur les parties communes intérieures comme extérieures : suppression des sas d'entrée, réfection de la toiture, installation d'ascenseurs, isolation. Enfin, en 2010 interviendra, hors cadre de l'ANRU cette fois, la restructuration complète du HBM, le plus ancien HLM de Dunkerque. Si la façade sera préservée, l'ensemble des 50 appartements qui le composent aujourd'hui sera retravaillé, permettant ainsi d'offrir des logements adaptés et conformes aux législations en vigueur. ◆

Les trois immeubles de la Verrerie vont faire l'objet d'une importante réhabilitation.



⇒ Basse Ville, Soubise, Gare : encourager les propriétaires privés à rénover



La Ville et la Communauté urbaine soutiennent financièrement les propriétaires privés dans leur démarche de rénovation de leurs logements.

La Ville et la Communauté urbaine agissent pour améliorer la qualité des logements anciens de la Basse Ville, de la Gare et de Soubise, en encourageant financièrement les propriétaires à faire les travaux nécessaires. Elles ont mis sur pied, en relation avec d'autres partenaires financiers (1), une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) intitulée « Quartiers en renouveau », qui concerne potentiellement 1771 logements. Des financements exceptionnels (subventions, prêts, crédits d'impôt, aides diverses...) peuvent ainsi couvrir jusqu'à 70 % du montant total de la facture. Une équipe spécialisée se tient à la disposition des propriétaires, bailleurs ou occupants pour les accompagner tout au long du projet. Elle assure une permanence le mardi de 9 h à 12 h à la maison de quartier Soubise, 36 rue de Soubise (les propriétaires occupants doivent se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu).

On peut également contacter ces techniciens au 06 33 19 08 71 ou sur quartiersrenouveau@gmail.com.

Cette OPAH-RU est complétée par une opération dite de restauration immobilière qui permet à la puissance publique d'imposer aux propriétaires d'immeubles ne respectant pas un certain nombre de normes de rénover leur patrimoine. 31 immeubles sont déjà visés par

cette procédure sur les trois secteurs et leurs propriétaires ont été informés l'été dernier qu'ils disposaient d'un délai de quinze mois pour procéder aux travaux de rénovation. Plusieurs d'entre eux ont déjà réagi en prenant contact avec un architecte ou en proposant un projet de réhabilitation conforme aux prescriptions de l'opération. Un deuxième groupe d'immeubles sera bientôt concerné par cette démarche qui vise à réaliser des opérations de réhabilitation lourde dans des immeubles fortement dégradés. Les propriétaires qui n'auraient pas obéi aux injonctions de faire des travaux feront l'objet d'une procédure d'expropriation ou pourront opter pour une cession amiable de leur bien. C'est pourquoi la Communauté urbaine désignera ces prochains mois un opérateur qui sera chargé du recyclage foncier de ces immeubles cédés. Il réalisera des études techniques et financières pour leur réhabilitation avant de les commercialiser auprès de particuliers pour les logements individuels ou d'investisseurs pour les immeubles collectifs. Cela permettra de proposer une accession sociale à la propriété à des familles modestes ou à des jeunes ménages qui n'auraient pas eu les moyens de s'installer en ville, ainsi que des appartements en location avec des loyers modérés. ◆

(1) État, Conseil général, Conseil régional, Agence nationale de l'habitat...

Questions à Wulfran Despicht, adjoint au logement



En 2009, la ville de Dunkerque continue de faire du logement une de ses priorités. Quels sont les grands axes de cette politique ?

La réussite de la rénovation du Carré de la Vieille est incontestable et reconnue dans la France entière. Notre volonté est de poursuivre ce travail de requalification des quartiers populaires au Jeu de Mail, en Basse Ville et dans les quartiers Soubise et Gare. Sur ces secteurs, la Ville, aux côtés de la Communauté urbaine, du Conseil régional, des bailleurs et de l'État, s'engage dans la réhabilitation des logements collectifs mais aussi dans la création d'espaces publics de qualité, dans la construction de logements collectifs et individuels neufs ou encore dans l'installation d'activités économiques. En complément de cette restructuration urbaine lourde, nous poursuivons avec détermination la lutte contre le logement indigne pour permettre à tous les Dunkerquois de vivre dans un logement décent. Par ailleurs, les autres quartiers de Dunkerque ne sont pas en reste puisque le Grand Large continue de sortir de terre et vient de connaître un coup d'accélérateur avec la pose de la première pierre des immeubles à gâbles. Nous avons aussi une attention particulière pour la rénovation du patrimoine de la reconstruction du centre-ville et pour le développement du logement étudiant, notamment en Citadelle. Au total et avec le réaménagement demain du centre-ville, ce sont plus de 1000 logements qui seront construits ou réhabilités. Avec 40 % de logements sociaux et en diversifiant l'offre (en location comme en accession à la propriété), nous souhaitons répondre aux besoins de tous, tout en respectant au mieux les aspirations de chacun.

Comment les habitants sont-ils associés et pris en compte dans le cadre de ces projets ?

Dans le cadre de l'ANRU, toute une partie du budget de la rénovation urbaine est consacrée à l'accompagnement des familles, notamment en termes d'aide au déménagement et à l'installation. Mais au-delà de ces aides individuelles pour celles et ceux qui en ont le plus besoin, nous avons à cœur d'associer les habitants à tous nos projets de logement en travaillant en lien étroit avec les conseils communaux et en développant des ateliers de vie de quartier. Par ailleurs, nous veillons à ce que ces chantiers génèrent des emplois pour les plus fragiles d'entre nous au travers des clauses d'insertion et d'un dialogue étroit avec les entreprises concernées.

Dans le prolongement de ce vaste programme en centre-ville, l'île Jeanty devrait à son tour connaître une opération de rénovation urbaine. Où en est-on aujourd'hui ?

Même si effectivement l'ANRU n'a pas retenu le quartier de l'île Jeanty dans sa convention financière, nous souhaitons mettre en œuvre un projet de restructuration urbaine de ce quartier au même titre que les autres. Celui-ci devra se conduire en étroite collaboration avec nos voisins de Saint-Pol-sur-Mer et nous veillerons à développer davantage de mixité sociale et de liaisons avec le reste de la ville. Là comme ailleurs, le conseil communal de Dunkerque-Sud sera associé à nos réflexions pour que nos projets répondent aux mieux aux aspirations des habitants.

Un partenariat CUD-bailleurs sociaux

En marge des opérations impliquant des particuliers, une autre démarche a été entreprise afin de rénover une centaine de logements anciens du PACT sur les secteurs Basse Ville, Soubise et Gare. Ces logements sont progressivement rachetés par la CUD qui les rétrocède aux bailleurs sociaux, à charge pour eux de les réhabiliter selon les mêmes critères exigés pour les propriétaires privés. 37 logements ainsi rénovés ont déjà été remis en location. Par ailleurs, un programme de ravalement obligatoire a été mis en place pour la rénovation de façades sur un nombre limité de rues de la Basse Ville et de Soubise. Les propriétaires concernés peuvent bénéficier de subventions municipales pour les rénover. Ce dispositif sera prochainement étendu à certaines rues du secteur Gare. Renseignements au 03 28 26 24 01.

⇒ Petite-Synthe : des projets dans tous les secteurs

Dans le cadre du projet de restructuration urbaine, la construction des premiers logements est programmée en septembre au Banc Vert. La première vague comprend un ensemble de 14 maisons (9 en location et 5 en accession) sur l'ancienne friche Loubert et 16 autres maisons en location entre les rues de Cahors et Constant Hecquet, projets menés par la Maison Flamande. Un deuxième chantier débutera fin 2011 le long de la rue Constant Hecquet. Il comprendra 4 petits immeubles de la Maison Flamande (20 appartements), 38 appartements de la Foncière de Logement et 24 maisons ou appartements en accession sociale à la propriété de la Société Régionale des Cités Jardins.

Le Banc Vert n'est pas le seul quartier concerné par la construction de logements à Petite-Synthe. La Maison Flamande mettra prochainement 1 maison en location rue d'Orléans puis 3 maisons en juillet rue Delissen. Partenord Habitat livrera courant février les 5 dernières maisons du lotissement Desinguez qui en compte 26 au total. Partenord a plusieurs autres projets dans ses cartons qui seront débattus prochainement avec les habitants, que ce soit à l'atelier de vie de quartier Saint-Nicolas ou lors d'une réunion publique qui sera programmée à Louis XIV. On relève ainsi les projets de construction d'une dizaine de maisons rue de Cassel sur un terrain mis à disposition par la Ville et viabilisé par la



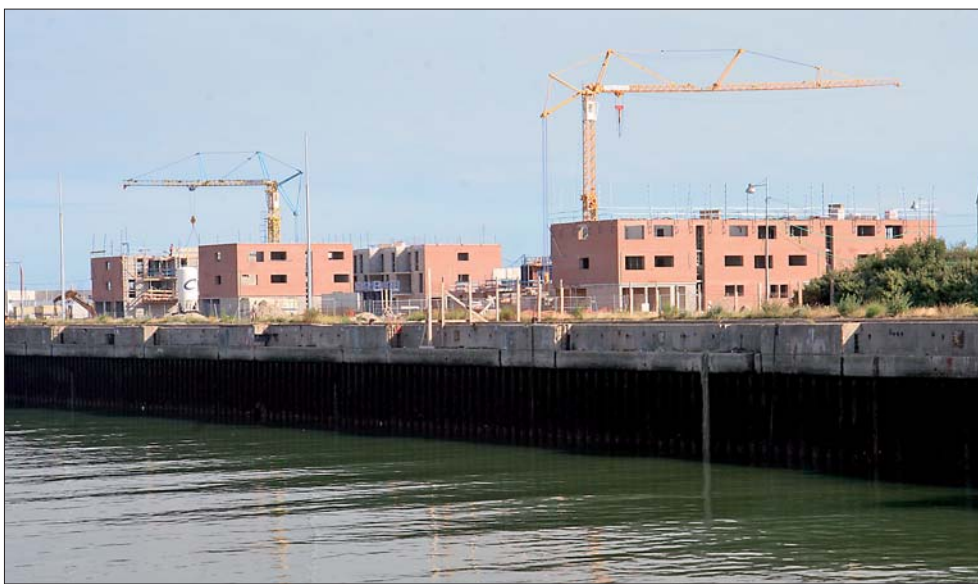
Partenord Habitat présentera ces prochaines semaines une esquisse du projet de résidence aux riverains du secteur Louis XIV (architecte : Jean-Philippe Dominique).

Communauté urbaine, d'une résidence sur les terrains Sol Color, à l'angle des rues du Corsaire et Ernest Lannoye, et d'un lotissement sur les anciens terrains Thuilliez-Top mis à disposition par la Communauté urbaine entre l'avenue de Petite-Synthe et la rue Achille Pérès. Concernant les 2 immeubles de la rue du Repos, Partenord annonce le relogement

cet hiver des dernières familles locataires du bâtiment 1. Il est prévu que ce dernier soit démolit pour laisser place à de nouveaux logements. Ce n'est que lorsqu'ils seront construits qu'il faudra envisager la démolition du bâtiment 2 qui compte aujourd'hui 20 familles locataires. ◆

⇒ Grand Large : les premiers habitants attendus avant l'été

Le nouveau quartier du Grand Large prend forme. La première phase du chantier comprenant la réalisation de 200 logements (dont la moitié est assurée par les promoteurs privés Beci, Nexity-Georges V et Palm Promotion et l'autre par les bailleurs sociaux Le Cottage Social des Flandres et la Maison Flamande) a débuté en juin. Un groupe de 107 habitations (57 en location et 50 en accession à la propriété) est donc en train de voir le jour du côté de l'avenue des Bordées. Ces logements intermédiaires bénéficient de belles terrasses qui devraient accueillir leurs premiers locataires l'été prochain, pendant que se poursuit non loin de là l'édification des maisons individuelles équipées d'un garage et d'un jardin. Un deuxième volet de 109 appartements a démarré au mois de septembre avec la construction des premiers immeubles à gâbles en bord de quai. Ces résidences de cinq étages, emblématiques du nouveau quartier du Grand Large, proposeront divers appartements allant



du T2 au T5. Une soixantaine d'entre eux seront ouverts à la location, le reste étant réservé à l'accession à la propriété. Ces logements devraient être livrés courant septemb-

re 2009. Quant à la seconde phase du projet, qui comprend la construction de 250 nouveaux logements, elle devrait débuter aux alentours de 2011. ◆

Démocratie

Le conseil municipal en bref

⇒ Géry Champagne, nouveau conseiller municipal

Le conseil municipal s'est réuni à deux reprises en décembre, le lundi 8 pour le débat d'orientation budgétaire puis le vendredi 19 pour le vote du budget. Outre ces sujets financiers traités en pages 14-15 de cette édition, Michel Delebarre a procédé le 8 décembre à l'installation de Géry Champagne en tant que conseiller municipal, avant d'annoncer la nomination de Marie-Noëlle Loger au poste de maire adjointe des Glacis, en plus de ses fonctions d'adjointe à l'animation. Le nouvel élu qui occupe la place laissée malheureusement vacante par Henri Loorius travaillera plus particulièrement avec Claudine Ducellier sur les déplacements doux (piétons, cyclistes) et avec Gracienne Damman à l'animation du quartier de Dunkerque-Centre. Après une minute de silence observée à la mémoire de Henri Loorius, Michel Delebarre a déclaré que son nom serait ajouté à l'avenue de la Libération et qu'il serait également apposé sur la façade de la Maison relais qui sera construite à Petite-Synthe. Par ailleurs, le quartier des Glacis intégrera la partie Victoire.



⇒ Action foncière

- Acquisition à titre gratuit d'un espace vert de la résidence Paul Machy afin d'aménager un parking paysager boulevard Mendès France à Rosendaël.
- Aménagement d'une allée piétonne accessible aux personnes à mobilité réduite entre l'avenue Carton Lurat et le parking de la nouvelle clinique Villette à Rosendaël.
- Mise en vente par adjudication de l'ancienne perception sise 146 boulevard de la République à Rosendaël.

⇒ Habitat

Mise à la disposition de la Maison Flamande par la Ville de deux terrains pour la construction de 10 logements individuels locatifs rue de Cassel à Petite-Synthe.

⇒ Petite enfance

- Installation du relais assistantes maternelles dans les locaux de l'ancienne école des Vieux Remparts, rue Henri Terquem, où il sera possible d'aménager un espace de réunion et d'animation et d'accueillir un fonds de documentation.
- Signature d'un avenant au contrat enfance-jeunesse de la Caisse d'allocations familiales pour labelliser en « lieux d'accueil parents-enfants » (LAPE) plusieurs ateliers parents-enfants ouverts dans des maisons de quartier de l'Aduges.

⇒ Culture

- Présentation au LAAC, du 14 mars au 20 septembre, d'une exposition consacrée à Olivier Debré (1920-1999), figure historique de la peinture abstraite.
- Restauration d'une collection de dessins du peintre Orlando Norie, témoin de la vie dunkerquoise au XIX^e siècle. ◆

Éducation

Le papier dans tous ses états après le repas

Profiter de la pause d'après-repas pour développer sa créativité au sein d'un atelier d'arts plastiques, telle est la proposition faite par la Ville aux enfants fréquentant le service de restauration des écoles ou groupes scolaires Trystram, Paul-Meurisse, Jules-Ferry, Lucien-Maillart, Carré de la Vieille et Jean-Giono. « Nous travaillons autour du papier et de sa fabrication de manière ludique », annonce Joséphine Dominault, plasticienne et enseignante à l'École régionale des beaux-arts. Le papier comme support ou comme matériel de construction, la technique du collage appliquée à différentes sortes de papier, la création de feuilles de papier faites à la main selon différentes techniques (empreinte, incrustation, dessin, gaufrage...), les enfants n'ont que l'embaras du choix dans cet atelier bihebdomadaire ouvert dans chaque école à raison de deux cycles de six semaines. Ils participent également à un projet global : une exposition consacrée à la reliure, qui implique l'ensemble des élèves



Le cycle arts plastiques a débuté à l'école Trystram pour se poursuivre dans les autres écoles.

de l'animatrice, qu'ils fréquentent l'École des beaux-arts au Banc Vert ou rue du Jeu de Paume, la maison de quartier du Banc Vert et bien entendu les écoles précitées. Elle sera

constituée d'une énorme « construction » de feuilles carrées de 20 cm x 20 cm et présentée au printemps prochain à l'espace expo de la mairie de quartier de Petite-Synthe. ◆

Une politique d'investissement ambitieuse

Le conseil municipal a voté le 19 décembre à l'hôtel de ville le budget 2009 qui s'équilibre à hauteur de 148 340 000 €. Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition pour la sixième année consécutive.

Avec une progression des recettes de fonctionnement très limitée (+1,28 %), la Ville poursuivra ses efforts de gestion marqués notamment par une maîtrise des dépenses courantes. Elle maintiendra une politique d'investissement ambitieuse sans nuire pour autant aux équilibres financiers. Indispensables à la poursuite du développement de notre ville, les investissements contribuent également à donner du travail aux entreprises, ce qui fait autant d'emploi créés ou préservés. Si l'annuité de la dette sera en légère progression, le niveau d'endettement par habitant (1 058 €) reste sensiblement inférieur à celui de la moyenne nationale des villes comparables à Dunkerque (1 418 €). Le budget 2009 s'inscrit dans une logique de développement durable reposant sur des principes de solidarité, de démocratie, de développement économique et de préservation de l'environnement. Il se situe dans le cadre d'un partenariat étroit noué avec la Communauté urbaine autour d'une même vision de l'avenir de Dunkerque et de son agglomération.

⇒ Éducation

La politique éducative sera marquée par plusieurs nouveautés. Le concept de la Maison de l'Éducation en matière d'accompagnement scolaire sera transposé dans chaque quartier afin d'harmoniser le dispositif de soutien aux élèves avec les nouvelles mesures de l'Éducation nationale. Le relais municipal d'assistantes maternelles sera transféré de la Maison de promotion de la santé vers l'école maternelle des Vieux Remparts. Le fonds d'initiative pédagogique et éducative (FIPE) sera rénové. Les actions de développement durable seront intensifiées, à l'image de la campagne Display sur la mesure des performances énergétiques des bâtiments scolaires et l'extension à de nouvelles écoles du plan de déplacements scolaires. Les kits de fournitures scolaires offerts l'an dernier aux familles seront pérennisés, tandis que la prochaine édition du festival de l'enfance et de la petite enfance sera consacrée au développement de la culture scientifique en partenariat avec le Palais de l'Univers de Cappel-la-Grande. La Ville rénovera la façade de l'école de la Porte d'Eau et agrandira le restaurant de l'école Dessinguez.

⇒ Solidarité

Les actions en faveur de l'hébergement des personnes âgées dépendantes connaîtront un temps fort avec l'ouverture d'une petite unité de vie à Malo pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et l'achèvement du projet de transformation de la résidence Van Eeghem en EPAD. Le CCAS accentuera son aide aux plus démunis avec le suivi de 2000 bénéficiaires du RMI. Une convention sera signée avec la Maison de l'environnement afin de les sensibiliser au développement durable et aux économies d'énergie, tandis que la lutte contre les expulsions sera renforcée. Par ailleurs, la Ville intensifiera sa lutte contre le logement indigne en développant ses moyens d'acquisition foncière. Elle améliorera également l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées. Quant à la politique en faveur des familles, développée notamment en partenariat avec l'Aduges, elle visera la création de sept nouveaux lieux parents-enfants dans les maisons de quartier et le renforcement de l'offre de séjours familiaux. Le soutien à la Maison de promotion de la santé (MPS) sera reconduit avec notamment toute une série d'actions menées dans les quartiers (Force Sud, atelier santé ville...).

⇒ Jeunesse

L'ouverture internationale des jeunes sera une priorité par le biais d'un soutien accru aux départs en vacances. L'aide apportée aux jeunes en difficulté sera accentuée grâce aux opérations « Coup de pouce » (rémunération contre une implication citoyenne), « Job direct » (rencontres jeunes-entreprises) et un forum des stages. Les associations de jeunes participeront au démarrage de l'étude du futur lieu des cultures urbaines. Un soutien sera également apporté à la vie étudiante grâce à la création des « Jeudis de la Citadelle » (événements culturels et festifs mensuels) et au développement du prêt à taux zéro.

⇒ Développement urbain

2009 verra le démarrage du projet centre-ville avec le lancement des fouilles sur la place Charles de Gaulle et le lancement effectif de la totalité du projet ANRU qui sera décliné sur le Banc Vert, le Jeu de Mail, la Gare, Soubise et la Basse Ville à l'image de

ce qui a été réalisé au Carré de la Vieille. En parallèle, la Ville poursuivra sa politique de rénovation du patrimoine avec l'achèvement des travaux de restauration du carillon du beffroi, une deuxième tranche de travaux pour l'église Saint-Martin, le démarrage de la rénovation de la façade des Bains dunkerquois. Une réflexion sera lancée sur le patrimoine de la Reconstruction et sur la création à Malo d'une zone de valorisation et de protection du patrimoine.

⇒ Démocratie et proximité

Des projets de quartier seront mis en place, sur la base d'une concertation entre élus et techniciens, afin d'identifier quelques axes stratégiques dans les domaines de la vie sociale et du développement urbain. Un atelier de travail urbain accompagnera, pour sa part, le projet de redynamisation du centre-ville pour en faire un centre d'agglomération. À l'échelle des quartiers, un projet social de territoire sera mis en œuvre à Dunkerque-Sud en partenariat avec l'Aduges, le CCAS, Entreprendre ensemble, la CAF et le Conseil général. On aura également l'occasion de débattre à Malo sur le réaménagement de l'îlot de vie Hoche-Foch, rue Neuts, place Delta et sur le secteur de l'ISCID avenue de la Mer. Petite-Synthe verra le développement de la fête du Fort, tandis que la salle des fêtes de la mairie de Rosendaël sera rénovée et que la mairie de quartier de Dunkerque-Centre disposera de nouveaux locaux au sein de l'hôtel de ville. Concernant les maisons de quartier, la Ville lancera le chantier de la maison du Grand Large et aménagera le premier étage de celle de Rosendaël-Centre.

⇒ Environnement et cadre de vie

La Ville maintiendra ses efforts pour garantir un cadre urbain de qualité à travers l'aménagement de la rue du 110^e RI, la poursuite du programme d'amélioration des parcs, la rénovation de l'éclairage public et des opérations de fleurissement et d'aménagement d'espaces verts. Elle développera également des actions visant à économiser l'énergie et encouragera les modes de déplacement doux avec la création de parcs à vélos en complément des pistes cyclables réalisées par la Communauté urbaine, et le lancement

d'une étude d'un site propre en centre-ville (boulevard Alexandre III, rue Clemenceau et boulevard Sainte-Barbe).

⇒ Culture

Les actions culturelles de proximité seront poursuivies (« Musique à l'école ») et les pratiques amateurs soutenues à travers des subventions octroyées à 50 associations. L'art contemporain figure également au chapitre des priorités avec le lancement d'un programme « Art dans l'espace public », de nouvelles résidences d'artistes au LAAC et un travail partenarial entre le Frac et le LAAC. 2009 sera aussi l'année de la finalisation du programme de rénovation et de construction de grands équipements, telle la relocalisation de l'ERBASup et du conservatoire de musique dans un lieu unique ou la création d'une médiathèque.

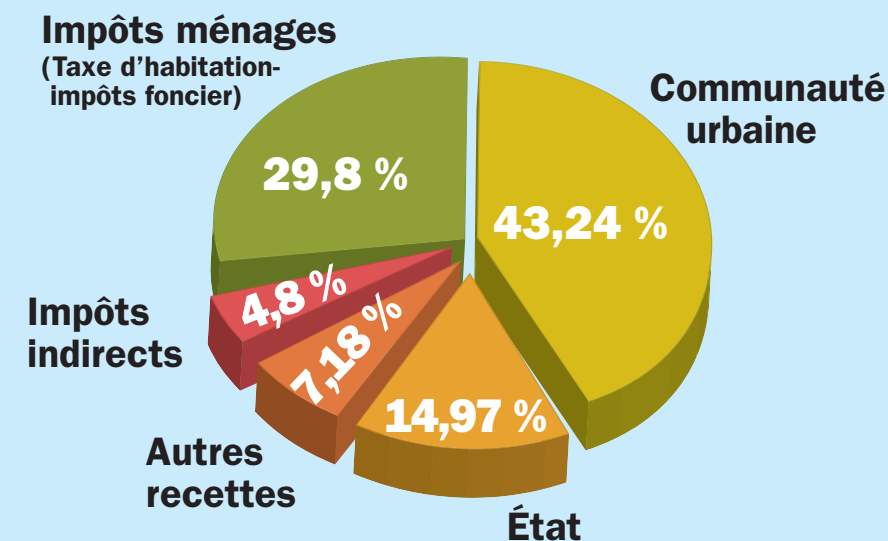
⇒ Sport

Les projets de grands équipements seront finalisés dans le but de préparer les Jeux olympiques de 2012. La rénovation des principaux équipements sera poursuivie : reconstruction de la salle Michel De Swaen, aménagement de sanitaires à Kléber et d'une salle de gymnastique à Deleersnyder, achèvement du complexe Coubertin-Paul Machy et réfection de la toiture de la salle Burnod. Par ailleurs, des défibrillateurs seront installés dans les principaux équipements sportifs.

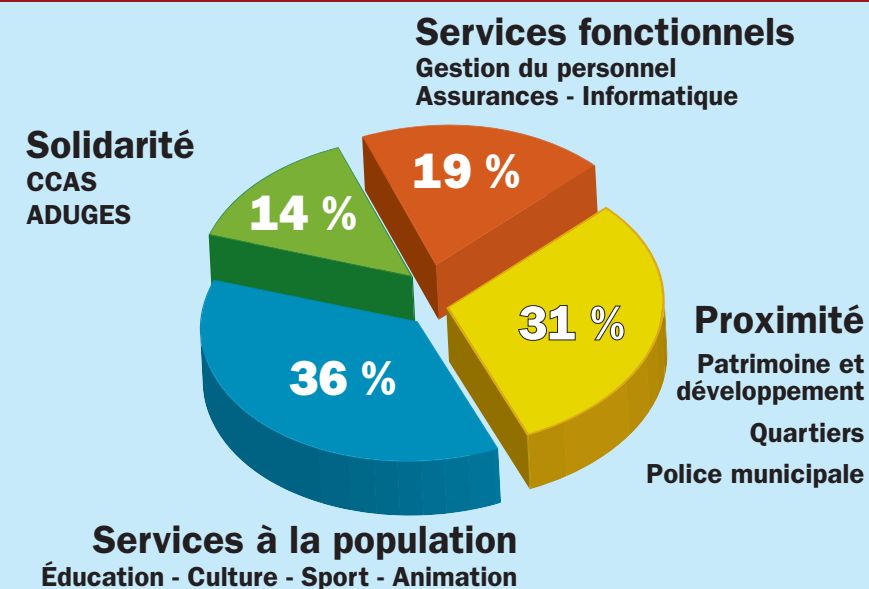
⇒ Développement économique et emploi

La Ville continuera d'accueillir dans ses services près de 200 personnes en parcours d'insertion et de soutenir des entreprises et associations d'insertion comme le Cetide. Elle poursuivra son partenariat avec Entreprendre ensemble autour de plusieurs objectifs : le démarrage d'un plan triennal visant à proposer 10 000 nouveaux parcours d'insertion dans l'agglomération (dont 40 % à Dunkerque), le renforcement du travail avec les entreprises pour anticiper les départs en retraite massifs des prochaines années, la formation des personnels qui participeront à la construction du futur terminal méthanier et le lancement d'une expérimentation nationale des nouveaux contrats d'insertion en partenariat avec le haut-commissariat aux solidarités actives. ♦

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 129 890 000 €

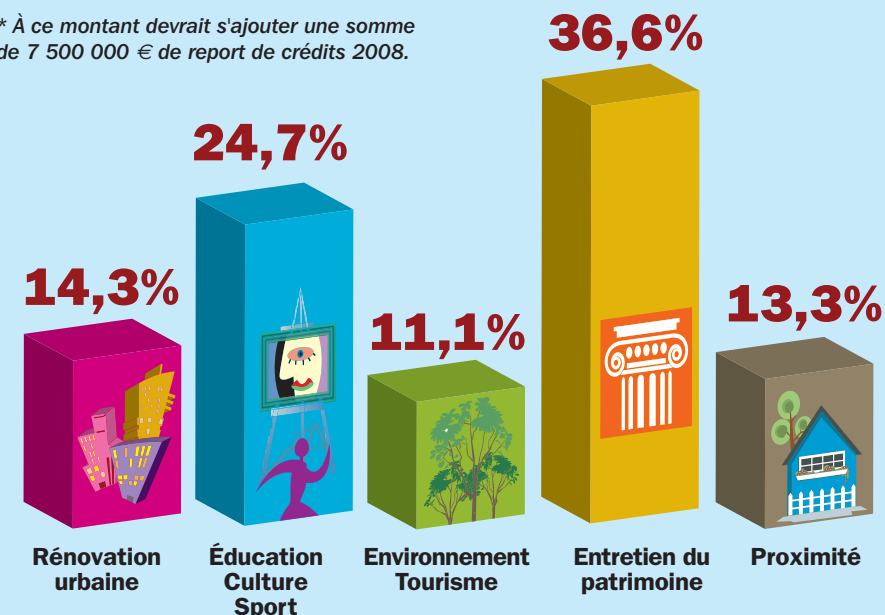


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 114 442 000 €



DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : 19 750 000 €*

* À ce montant devrait s'ajouter une somme de 7 500 000 € de report de crédits 2008.



« Nous agissons pour la relance »



Démocratie locale, crise internationale, développement durable, emploi, solidarité...

En ce début d'année, Michel Delebarre revient sur les événements qui ont marqué 2008 et évoque les grands enjeux à venir.

L'arrivée de nouveaux élus n'a-t-elle pas ralenti la marche en avant de notre ville ?

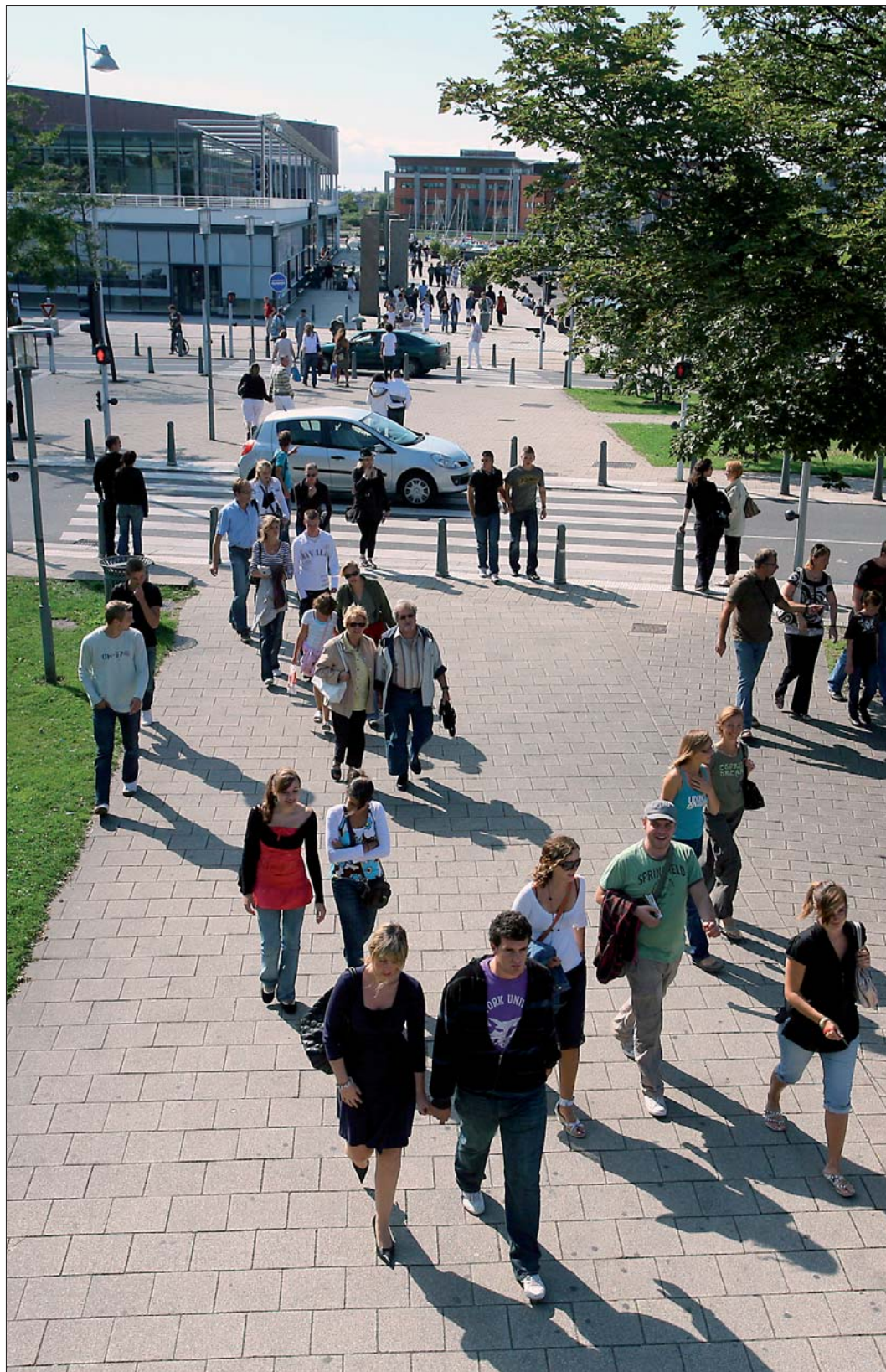
Certainement pas... Si je tiens à rendre hommage au travail effectué par l'équipe « sortante », le regard neuf d'élus nouveaux ne peut qu'être profitable à notre développement, à nos réflexions sur l'avenir. L'équipe municipale est désormais bien en place et chacun conscient du travail à accomplir pour le bien-être de nos concitoyens. Je ne pourrais revenir sur cette année 2008 sans avoir, par ailleurs, une pensée toujours émue pour notre ami Henri Loorius, si vite disparu en octobre dernier, laissant un vide énorme au sein de notre municipalité ainsi qu'à la Communauté urbaine. Comme je l'ai annoncé en conseil municipal, j'envisage d'adjoindre à l'avenue de la Libération aux Glacis le nom de Henri Loorius. Nous baptiserons également du nom de notre ami disparu la nouvelle maison relais appelée à accueillir les personnes sans domicile.

Au plan national, 2008 n'a pas été une année facile...

C'est le moins qu'on puisse dire... et je ne pense pas que la crise soit la seule responsable des difficultés de plus en plus importantes de nos concitoyens. Le gouvernement a poursuivi son travail de sape entamé en 2007, une véritable casse sociale dont sont obligatoirement victimes les plus fragiles, ne serait-ce qu'au travers d'un pouvoir d'achat constamment amoindri. Il suffit de voir comment l'État baisse ses aides en matière d'aide sociale pour se rendre compte combien la solidarité est mise à mal par les décisions gouvernementales. Ce n'est pas sans inquiétude que je vois la situation des Françaises et des Français se compliquer au fil des mois. Ces difficultés nous motivent, au sein des collectivités locales, non pas à pallier les insuffisances de l'État, mais à redoubler d'énergie pour tenter de préserver une justice sociale bien malmenée par les mesures gouvernementales.

Voilà qui explique que le budget 2009 n'apparaisse pas comme un budget de crise...

S'il s'agit du budget de l'État, je ne puis qu'en souligner les insuffisances. Pour ce



qui concerne la ville, nous avons préféré nous adapter afin que nos concitoyens n'en soient pas en plus trop victimes au plan local. C'est pour cette raison que nous avons tenu, comme nous le faisons depuis six ans sans interruption, à ne pas augmenter la pression fiscale. Nous demeurons fidèles à nos engagements. Par ailleurs, nous avons voulu, au travers de ce budget, maintenir notre niveau d'investissements : 27 millions d'euros seront ainsi injectés dans le tissu économique local, ce qui aura bien entendu une incidence sur l'activité et donc l'emploi. Nous participons à la relance... Pendant que certains en parlent, nous, nous agissons pour la relance...

La municipalité ne lève donc pas le pied en matière de grands dossiers...

Certainement pas. Nous n'ajouterons pas à la morosité ambiante. C'est en 2009 que seront lancés quelques-uns des grands chantiers qui, annoncés dans le programme municipal sur lequel nous avons obtenu un tel soutien des électeurs dunkerquois, seront des axes forts du mandat que nous avons débuté en mars dernier. Des chantiers nécessaires à la modernisation de notre ville ; nécessaires pour poursuivre notre action de donner aux Dunkerquoises et aux Dunkerquois la possibilité de se sentir bien dans leur ville : quartiers en rénovation urbaine, centre-ville, grands équipements sportifs ou culturels... La ville va encore changer, se moderniser, s'embellir...

Et poursuivre son travail de solidarité...

Je l'ai dit... En aucune manière il n'est dans nos intentions de sacrifier nos concitoyens sur l'autel de la crise. Nos efforts en matière de solidarité, d'éducation, de requalification urbaine, d'insertion, de santé, etc., sont inchangés. Pour la bonne raison qu'ils font partie de ce que notre municipalité désire ardemment mettre en œuvre pour la défense de nos valeurs de solidarité et de justice sociale. Le service que nous rendons à la population ne sera pas revu à la baisse, service de proximité de qualité, auquel nos concitoyens sont particulièrement attachés. Le service public, c'est le patrimoine des

gens qui n'en ont pas et il n'est certainement pas question d'en amoindrir la qualité.

Quelle est la recette magique pour conserver les mêmes niveaux d'investissement, d'aide sociale, alors que vous dites vous-même que vos recettes de la part de l'État sont toujours moins importantes ?

Il n'y a pas de recette magique... que du travail et de la prise de conscience ! À ce sujet, je suis très satisfait de tout ce travail effectué par les agents municipaux en matière de finances pour parvenir à amoindrir les effets de la crise financière et monter ce budget 2009 de manière plutôt sereine, sans que nos concitoyens n'aient à en payer la note. Je les félicite très sincèrement. Mais c'est également chacun d'entre nous qui pourra amener sa pierre à l'édifice dans l'optique de maîtriser au mieux les dépenses courantes... Je pense particulièrement à une grande prise de conscience des agents municipaux et des élus concernant les dépenses d'énergie qui peuvent, nous en sommes convaincus, générer de véritables économies. De plus, ces efforts-là répondent parfaitement aux principes de développement durable que nous avons intégrés depuis des années dans nos préoccupations prioritaires. Nous nous y tiendrons et je suis persuadé que les Dunkerquoises et les Dunkerquois nous suivront dans ces intentions.

Pour terminer, monsieur le Maire, quels sont vos souhaits pour les Dunkerquois en 2009 ?

Du bonheur, de la santé, du travail, beaucoup de satisfactions avec leurs enfants, dans leur famille, de l'espoir, de la confiance retrouvée. Tout cela passe, bien entendu, par le fait d'être bien dans sa vie et donc bien dans sa ville. Et sur ce plan-là, soyez sûr que la municipalité de Dunkerque saura, cette année encore, apporter sa contribution. Je souhaite ainsi à toutes les Dunkerquoises, tous les Dunkerquois, une excellente année 2009 au cours de laquelle, ensemble, nous travaillerons à surpasser les difficultés quotidiennes.

L'année 2008 s'est achevée. Que vous laissera-t-elle en mémoire ?

L'année 2008 a encore été très riche en événements, petits et grands, à Dunkerque et dans son agglomération. Je retiendrai, bien entendu, la réélection de la majorité municipale lors des élections de mars dernier. Une victoire acquise dès le premier tour avec plus de 57% des voix, ce qui m'est apparu remarquable, surtout avec la présence de cinq listes. Je réalise que lors de ma première élection à la mairie de Dunkerque en 1989, nous avions gagné avec 110 voix d'avance. Cette fois, nous en comptons 10 000. Je crois que c'est un signe fort de confiance de la part des Dunkerquoises et des Dunkerquois qui veulent que l'action menée se poursuive. Cette confiance, nous devons en être dignes et nous nous y employons, jour après jour, afin que Dunkerque puisse conserver cette image d'une ville qui bouge avec et pour ses habitants. L'image d'une ville qui, toujours davantage, avec son agglomération, son tissu économique, son port, rayonne en dehors de ses limites communales, au plan régional, national, européen et en partie mondial, du fait des enjeux économiques. Je me réjouis aussi que cette élection municipale se soit accompagnée de la victoire aisée de la maire adjointe de Petite-Synthe, Marie Fabre, aux élections cantonales.